



Enseignement de Philosophie avant la classe de Terminale

publié le 04/03/2011

appel à projet

Descriptif :

appel à projet pour la rentrée 2011 en Seconde et rentrée 2012 pour la classe de première des séries technologiques

Enseignement de Philosophie avant la classe de Terminale

Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2011 [↗](#)

○ appel à projet

Le ministère lance pour la **rentrée 2011** un appel à projets sur **l'introduction de la philosophie en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales**. L'extension de cette expérimentation à la **classe de première des séries technologiques** pourra être envisagée à partir de la **rentrée 2012**.

Le recteur

organise le recensement des projets proposés par les établissements et fixe les modalités de sélection et d'évaluation des projets, en lien avec les IA-IPR de philosophie. La liste des projets retenus est publiée au niveau académique et transmise à la direction générale de l'enseignement scolaire en avril 2011.

○ bilans et financement

Les projets sont financés dans le cadre des dotations académiques.

Comme pour toute expérimentation, les équipes pédagogiques veillent à prévoir une évaluation et un bilan du dispositif mis en place.

Les services académiques, et plus spécialement les IA-IPR de philosophie, recueillent et analysent les bilans transmis par les établissements au plus tard en mai 2012.

La direction générale de l'enseignement scolaire centralise les synthèses académiques en fin d'année scolaire et élabore une évaluation de ces expérimentations en lien avec l'inspection générale de l'Éducation nationale.

vous pouvez télécharger au format .pdf le texte du Bulletin Officiel

Document joint



enseignement de Philosophie avant la classe de Terminale (PDF de 102.8 ko)

Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2011



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.